

# Fiche de procédure

Informations de base	
CNS - Procédure de consultation Règlement	2004/0011(CNS) Procédure terminée
Protection contre le faux monnayage: médailles et jetons similaires aux euros, extension aux États non participants	
Modification Règlement (EC) No 2182/2004 <a href="#">2004/0010(CNS)</a> Modification <a href="#">2008/0168(CNS)</a>	
Sujet 5.20.02 Monnaie unique, euro, zone euro 7.30.30.10 Lutte contre la contrefaçon	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	<b>ECON</b> Economique et monétaire	PPE-DE <a href="#">POMÉS RUIZ José Javier</a>	11/02/2004
Conseil de l'Union européenne	Formation du Conseil	Réunion	Date
	<a href="#">Emploi, politique sociale, santé et consommateurs</a>	<a href="#">2627</a>	06/12/2004
Commission européenne	DG de la Commission <a href="#">Office européen de lutte antifraude (OLAF)</a>	Commissaire	